



Protection de la tomate sous abri

Classeur APREL - avril 2019

Additif n°3 d'octobre 2019

ISONET T3 (confusion sexuelle *Tuta absoluta*) : HOMOLOGATION

Les diffuseurs de confusion sexuelle contre *Tuta absoluta*, **ISONET T3**, de la société CBC BIOGARD sont homologués en **tomate sous abri**. Ces diffuseurs sont autorisés pour 3 applications par an permettant ainsi leur renouvellement en cours de culture.

Cibles	Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	DAR
Chenilles phytophages (efficacité sur <i>Tuta absoluta</i>)	1000 diffuseurs/ha	3	Non concerné

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, lire attentivement l'étiquette. Respecter les conditions et précautions d'emploi. Vérifier la mise à jour des informations réglementaires. Voir les recommandations de la firme.



L'Europe investit dans les zones rurales

Financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural